

Cavalaire, notre commune avec Nicolas Rodriguez

INVITATION À UN DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Cavalaire-sur-Mer
le 9 février 2026

Monsieur Léonelli,
Cher Philippe,

Je tiens tout d'abord à préciser que ma démarche n'a aucun caractère personnel à votre égard. Je respecte votre engagement et votre parcours ; il est néanmoins évident que nos visions respectives de l'avenir de Cavalaire-sur-Mer diffèrent profondément.

C'est précisément cette divergence de projet et de conception de l'avenir de notre commune qui m'a conduit à me porter candidat à cette élection. Il me paraît essentiel que les électrices et les électeurs puissent entendre, confronter et comparer nos orientations respectives afin de faire leur choix en toute connaissance de cause.

Dans cet esprit de clarté et d'exigence démocratique, je vous propose l'organisation d'un débat public entre nous.

À quelques semaines du scrutin municipal du 15 mars prochain, et compte tenu du fait que seules deux listes se présentent, impliquant un scrutin à un seul tour, il m'apparaît indispensable d'offrir aux habitantes et habitants de Cavalaire-sur-Mer un temps d'échange démocratique clair et transparent.

Pour ce qui me concerne, mon programme a été rendu public le 20 janvier 2026 et la composition complète de ma liste le 7 février 2026.

De votre côté, votre programme a été diffusé au début du mois de février 2026, accompagné de l'intégralité de votre liste.

Dans un contexte où les réseaux sociaux, mais aussi l'espace public, sont largement saturés de rumeurs, d'approximations et parfois de fausses informations, j'ai fait le choix de ne diffuser que des éléments factuels, vérifiés et vérifiables, par le biais des supports officiels de ma campagne, notamment via la page dédiée aux données publiques de mon site internet.

S'agissant de votre action municipale, de nombreux commentaires critiques relatifs à vos deux derniers mandats circulent actuellement. Il convient toutefois de rappeler qu'après douze années à la tête d'une commune, il est inévitable que des décisions ou orientations aient suscité de l'insatisfaction chez une partie de la population.

Je regrette d'autant plus le climat actuel que j'en suis également la cible, tant publiquement sur les réseaux sociaux que par des messages privés insultants.

Afin de me protéger, ainsi que mes proches, j'ai été conduit à déposer plusieurs plaintes auprès de la gendarmerie, dans l'espoir que chacun retrouve un comportement responsable et respectueux du débat démocratique.

Je ne saurais vous en tenir personnellement responsable, pas plus que vous ne sauriez me tenir responsable des propos tenus par certains à votre rencontre. Nous savons l'un comme l'autre que nous ne maîtrisons ni les excès ni les motivations de celles et ceux qui s'expriment.

Je retiens néanmoins de cette situation que l'absence d'opposition structurée au cours des six dernières années a pu contribuer à un affaiblissement du débat public, et qu'il existe aujourd'hui une attente forte de la population pour un échange clair, direct et transparent.

C'est dans cet esprit que je vous propose formellement l'organisation de ce débat public, permettant à chacune et chacun de se forger une opinion éclairée, dans un cadre serein, respectueux et conforme aux principes démocratiques.

Afin de préparer cet échange dans des conditions loyales et équilibrées, je vous remercie par avance de bien vouloir rendre accessibles certains documents dont dispose la mairie et qui ne figurent pas encore sur le site de la commune, notamment :

- le bilan financier de la Maison de la Nature ;
- les analyses environnementales des terres et gravats du quai Marc Pajot ;
- les éléments justificatifs relatifs aux frais de représentation du Maire et aux dépenses liées à l'exercice du mandat (véhicule de fonction, restauration, dépenses du cabinet du Maire, etc.) ;
- ainsi que les informations publiques concernant les procédures judiciaires impliquant la commune et les montants des frais d'avocats engagés pour votre défense, en tant que Maire depuis 2014, sujet sur lequel je suis régulièrement sollicité sans disposer, à ce jour, d'éléments factuels à communiquer.

Enfin, sans préjuger de l'issue des procédures pénales en cours, je souhaite préciser que, dans l'hypothèse où vous seriez empêché d'exercer vos fonctions de Maire à compter du 20 mai 2026 par décision de justice, un éclaircissement me semblerait nécessaire.

Je vous demande en conséquence d'inviter à notre débat la personne de votre liste appelée à vous succéder dans les fonctions de maire de Cavalaire-sur-Mer en cas d'inéligibilité.

J'ai pu entendre que cette responsabilité pourrait revenir à Madame Céline Garnier, sans toutefois disposer à ce stade d'une confirmation officielle.

Cette précision me paraît d'autant plus importante qu'aucune nouvelle élection ne serait alors organisée, sauf engagement explicite de votre liste à démissionner en cas de condamnation assortie d'une inéligibilité prononcée par le tribunal correctionnel de Draguignan.

Dans l'attente de votre retour afin de co-organiser ce débat démocratique dans les meilleures conditions, je vous prie d'agréer, Monsieur Léonelli, l'expression de mes salutations distinguées.

Nicolas Rodriguez